La machine Hasler F22, une nouveauté et une révolution pour l'affranchissement du courrier en Suisse (1)

par Bernard Lachat (Club philatélique de Delémont)

Préambule

L'importance de la machine Hasler F22 pour la philatélie:

- Tout d'abord, j'emprunterai à M. J.-C. Delwaulle (†), de l'Académie de Philatélie de France, la réflexion suivante: «Les Empreintes de Machines à Affranchir, ces ‹étranges marques rouges› qu'on voit sur le courrier, sont souvent considérées comme étant à la limite de la philatélie sous prétexte que les pièces qui les portent sont généralement dépourvues de timbres-poste; elles font cependant absolument partie de la philatélie, au sens plein du terme, notamment de l'histoire postale, de la marcophilie et de la thématique. Le fait que La Poste ait adopté ce procédé sous forme notamment de micro-ordinateur de bureau conforte, s'il en était besoin, ce point de vue.» Delwaulle, J.-C. (Préface de l'ouvrage de MM Bonnefoy, L. et L. Guillard, 2011. Les empreintes de machines à affranchir utilisées en France. Ed. ACEMA.)
- C'est la première fois en Suisse qu'une machine à affranchir (Hasler F22) permettait de sélectionner la valeur exacte de tous les affranchissements possibles, grâce à des molettes de chiffres et non plus avec des clichés-valeurs fixes. Ceci a donné un essor décisif à l'utilisation de l'affranchissement mécanique, non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger.
- C'est la première fois que l'on pouvait imprimer jusqu'à trois plages de publicité à côté du cadre-valeur. La couronne pouvait même être escamotée. Ceci a très largement concouru à son grand succès auprès des entreprises qui ont abandonné le timbre-poste traditionnel.

Historique

En Suisse, les premières empreintes de machines à affranchir (EMA) apparurent en 1924, bien que les concessions accordées par la Direction Générale des Postes (DGP) fussent délivrées en 1923. Les machines utilisaient alors, selon les modèles, huit à dix clichés métalliques vissés sur un axe rotatif. La forme était un ovale (figure 1).

Figure 1. Cliché original en laiton à gauche et empreinte de la même valeur à droite.

Ces machines étaient très peu «souples». En effet, lors de changements tarifaires ou lors d'envois à tarifs élevés, il fallait composer avec les valeurs des clichés à disposition, multiplier les empreintes ou alors demander à changer de clichés.

La firme Hasler AG, Berne, a alors développé une autre machine, qui allait révolutionner et considérablement simplifier l'affranchissement à l'aide des machines. Conçue sur le principe de la caisse enregistreuse, c'est-à-dire avec une sélection des chiffres à l'aide de molettes, cette nouvelle machine permettait de définir exactement la valeur de l'affranchissement en une seule impression. Hasler appela son modèle «F22», il représente un tournant important dans l'affranchissement du courrier en Suisse. En effet, d'un cliché ovale fixe, et donc à valeur unique pour la première génération de machines, on passe maintenant à une sélection de chiffres grâce à des molettes. On peut donc affranchir le courrier avec la valeur exacte du port, sans devoir combiner plusieurs valeurs identiques ou différentes sur un même document. Le philatéliste passionné peut le regretter car il existe, avec les machines de type 1, des affranchissements avec des combinaisons spectaculaires.

Mais, comme nous le verrons, nous trouverons également de belles choses philatéliques avec la machine F22 ou type 2.

La machine F22 fut concessionnée par la Direction Générale des Postes (DGP) le 23 octobre 1929. La première licence d'autorisation d'utilisation a été octroyée à J. Lüthi & Co. à Burgdorf le 30 décembre 1929, avec le numéro 4001 (figure 2). La livraison du cliché du cadre a été faite le 14 janvier 1930. La première date connue d'utilisation est le 14 février 1930 et l'une des plus tardives est le 3 juin 1994. La numérotation a commencé à 4001 jusqu'à 4382. Tous les numéros n'ont pas servi, car des machines ont été réservées mais, pour diverses raisons (renoncement, faillite, déménagement, etc.) elles n'ont pas été utilisées. Lors du changement d'une ancienne machine de type 1 pour une nouvelle F22, l'ancien n° de licence, inférieur à 4001, a pu être conservé.

Cette machine a eu un énorme succès à l'étranger. En Suisse, selon l'inventaire actuel que nous menons, nous avons dénombré environ 450 machines en service (voir tableau I), bien loin des 5000 publiées par Dürst (1996). Un même numéro a pu aussi servir successivement à deux voire trois endroits différents au cours du temps.

Nombre de n° notés «F22» dans Archives PTT	**540**
Nombre de n° de machines non livrées ou non utilisés comme F22	**71**
Nombre de machines à même n° (multiusage)	**21**
Total des n° utilisés	**448**

Tableau I. Bilan des machines Hasler F22 en service.

1929/30

Lauf-Nr.	Datum der Bewilligung	Firma	Kontroll-Poststelle	Masch. Nr.	Druckstock geliefert Datum	Bemerkungen
1	1929 Dez. 30.	J. Lüthi & Co.	Burgdorf	4001	14. I. 30	
2	" "	Städt. Strassenbahnen	Bern 14	4002	"	

Figure 2. Extrait du registre n° 2 «Frankiermaschinen» – Neue «Hasler» Mod. F22. conservé chez Historisches Archiv und Bibliothek PTT [n° PAA 02270].

Caractéristiques descriptives

La machine

La machine (figure 3) pouvait être actionnée soit manuellement soit électriquement.

Figure 3. Modèle Hasler F22 de 1930.

La forme de l'EMA est totalement nouvelle. Il s'agit d'un cadre «ouvert», constitué de lignes verticales et horizontales formant une trame rectangulaire (extérieur: 37 × 22 mm), avec quatre croix suisses évidées dans les angles et une au centre, dans la partie supérieure, entre deux cors postaux. On trouve également deux petits «P» latéraux (= port payé), encadrant la valeur d'affranchissement (figure 4).

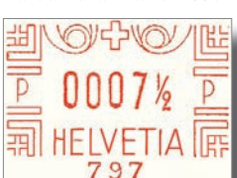

Figure 4. Graphisme de l'EMA (à gauche) et spécimen.

Les chiffres

Concernant les valeurs d'affranchissement, les machines étaient livrées selon six types d'exécution différents, en fonction des besoins de l'utilisateur (tableau II).

Dans le tableau II sont comptées également les machines qui ont eu plusieurs positions de chiffres au cours de leur utilisation, c'est pourquoi le total est supérieur à 448 comme indiqué dans le tableau I.

Les valeurs avec deux chiffres n'existent que sur deux machines (n° 4008 et 4281) et cela durant un court laps de temps, après quoi elles furent modifiées avec trois chiffres. Il existe aussi une machine (n° 4016), en activité au cours de l'année 1932, auprès de la DGP à Berne, avec deux chiffres précédés d'une étoile.

Pour les positionnements 3, 4 et 5, la valeur imprimée est centrée par rapport au cadre. Pour les machines qui sont prévues avec la valeur de ½ centime, si celle-ci n'est pas imprimée – ce qui est presque toujours le cas –, alors elle donne l'illusion d'être décalée vers la gauche (pos. 2½, 3½ et 4½).

La valeur du ½ ct. a été introduite pour le tarif des imprimés du régime international qui fut en vigueur du 1.1.1928 au 30.6.1930. Comme les machines sont apparues en février 1930, les valeurs avec ½ ct. imprimé sont donc extrêmement rares (figure 5).

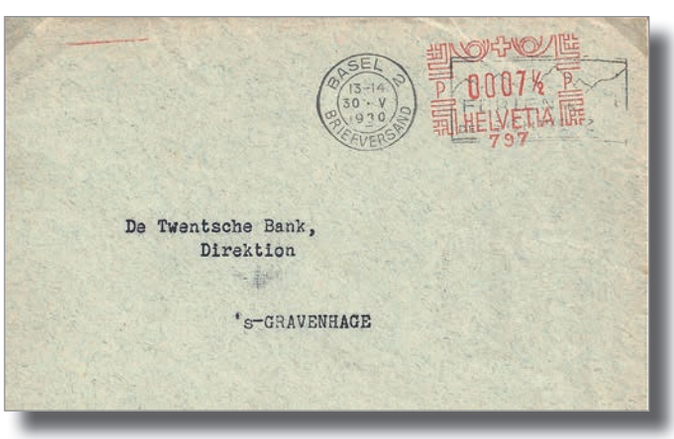

Figure 5. Un des très rares documents ayant circulé avec la valeur de ½ ct. imprimée. ⊙ Basel, 30.5.1930. Imprimé du service international à destination des Pays-Bas, ≤ 50 g [7½ cts.: 1.1.1928–30.6.1930]. EMA sans couronne, pos. 4½. n° 797. [Moins de dix exemplaires entiers connus.]

La numérotation des machines

Les numéros de licence attribués par la DGP jusqu'au 30 juin 1946 ont été de 4001 à 5346. En réalité, les numéros suivants ont existé: 4001-4376 et 4382. Mais on trouve également des

Nombre d'emplacement pour les chiffres	Valeurs possibles d'affranchissement (cts)	Caractéristiques positionnement	Illustration	Nombre de machines connues
3	de 00 à 99½	2½		2
3	de 000 à 999	3		241
4	de 000 à 999½	3½		114
4	de 0000 à 9999	4		84
5	de 0000 à 9999½	4½		31
5	de 00000 à 99999	5		4

Tableau II. Nombres de machines répertoriées selon le type d'exécution.

numéros entre 101 et 2000, lorsqu'une ancienne machine de type 1 était remplacée par une nouvelle F22.

La machine n° 602 a été utilisée comme machine de remplacement, 12 jours seulement, du 22 février au 4 mars 1936 (figure 6).

Figure 6. EMA de la machine 602, utilisée comme machine de remplacement durant 12 jours. [Moins de 10 exemplaires entiers connus.]

(la suite dans le JPhS 11/2019 ■)